



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4475

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Renouvellement de la convention passée avec le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) - Attribution d'une subvention au GRAIE

service : Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palleja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4475**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Renouvellement de la convention passée avec le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) - Attribution d'une subvention au GRAIE**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Présentation

Le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE), est une association créée en 1985, qui a pour objet de mettre en relation les acteurs de la gestion de l'eau et de l'urbain, de développer et valoriser la recherche et de diffuser l'information dans ce domaine.

Sa création fut consécutive à la politique développée à l'époque par le service technique de l'urbanisme (STU) du ministère de l'équipement, de constitution de groupes d'actions régionaux (GAR), lieux d'échanges des différents acteurs publics ou privés des techniques urbaines.

a) - Objectifs

A l'origine, la gestion des eaux pluviales constituait l'un des principaux thèmes d'intervention. Aujourd'hui, le GRAIE a étendu ses missions au domaine plus global de la gestion de l'eau dans la ville.

Le GRAIE s'est confirmé au cours des années pour constituer, aujourd'hui, le support reconnu du pôle de compétence lyonnais dans le domaine de l'eau :

- il participe à la dynamique de réseaux de compétences sur l'agglomération, notamment dans les domaines de l'eau et de l'environnement,
- il favorise le développement et le rayonnement d'un pôle d'excellence lyonnais dans le domaine de la gestion de l'eau sur les plans scientifiques, techniques et économiques,
- il fait évoluer la perception de la gestion de l'eau par les décideurs et les pratiques des acteurs de l'eau et de la ville par l'échange d'expériences et la valorisation des résultats de recherche et des technologies innovantes.

La Communauté urbaine de Lyon en est l'un des membres fondateurs avec notamment l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Véolia).

Le GRAIE rassemble des collectivités locales, des établissements publics, des grandes écoles, des laboratoires de recherche, des représentants de l'Etat, des sociétés de service, des entreprises et des associations.

b) - Bilan des actions

Les modes d'action du GRAIE, qui visent à mobiliser les décideurs, les praticiens et les chercheurs, sont diversifiés :

- organisation de conférences internationales reconnues : Novatech (gestion des eaux urbaines par temps de pluie) a réuni, en 2013, 545 spécialistes venus de 35 pays. IS River, pour sa première édition en 2012, a réuni plus de 500 participants.

Le Conseil de communauté a jugé pertinent de soutenir financièrement le GRAIE depuis sa création, considérant qu'il valorise très efficacement le savoir-faire lyonnais et grand lyonnais dans le domaine de l'eau. En 2013, ce soutien avait pris la forme d'une convention annuelle prévoyant une participation financière annuelle de 51 000 € et d'une convention spécifique pour le colloque Novatech avec une participation financière spécifique de 70 000 €.

Dans le cadre de ce partenariat, la Communauté urbaine participe à la définition du programme d'actions annuel, participe aux réseaux techniques thématiques, apparaît comme partenaire sur tout support de communication et rapport avec les médias et bénéficie de conditions particulières pour participer aux manifestations. Un bilan financier analytique, certifié par un rapport d'un commissaire aux comptes ou expert comptable, est fourni chaque année.

L'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Rhône-Alpes et le Ministère de l'écologie ont, eux aussi, conventionné avec le GRAIE pour apporter leur soutien, notamment lors de manifestations à caractère régional, national ou international.

c) - Programme d'actions pour 2014

Pour l'année 2014, le GRAIE poursuivra les opérations qu'il a engagées à travers ses actions :

- d'animation régionale de groupes de travail thématiques (dépotage / stations d'épuration, assainissement non collectif, autosurveillance, raccordement des effluents non domestiques et gestion des eaux pluviales),
- d'animation et de valorisation des dispositifs de recherche : participation à des appels à projets (ONEMA, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse),
- d'organisation d'événements nationaux et internationaux.

En complément, suite aux attentes formulées par les membres du GRAIE, dont la Communauté urbaine consultés en septembre 2013, le GRAIE prévoit de mener les nouveaux projets suivants :

- la mise en place d'une animation scientifique à l'échelle du Rhône,
- la conférence régionale assainissement non collectif,
- le développement d'un programme mieux inscrit dans le territoire autour de la bonne gestion des eaux pluviales,
- la production d'ouvrages : "Il pleut sur la Ville" (en prévision de Novatech 2016), le projet Multimedia Mélimélo "Démêlons les fils de l'eau" à destination du grand public et le projet d'ouvrage OTHU sur la valorisation des résultats opérationnels de l'OTHU depuis 15 ans..

Le budget du GRAIE, pour un montant total de 934 027 € au titre de 2014, sera alimenté par les participations de l'ensemble des membres et partenaires selon le détail prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges	569 404	subventions de fonctionnement dont :	488 260
charges de fonctionnement	364 623	. Communauté urbaine de Lyon	51 000
		. Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse	170 100
		. Région Rhône-Alpes	94 200
		. autres régions	10 000

		. direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL)	10 000
		. Département du Rhône	29 500
		. fonds européen	38 460
		. autres	85 000
		. reprise sur provisions	116 688
		produits hors subventions prestations	57 658
		autres	126 806
		inscriptions colloques, réunions et cotisations	144 615
Total	934 027	Total	934 027

Il convient de poursuivre le soutien financier, compte tenu des développements qui précèdent, par voie de subvention au GRAIE, structure légère de 9 permanents (un directeur, un ingénieur, un technicien, 3 chargés de mission et 3 administratifs).

Le montant de cette subvention serait de 51 000 € pour l'année 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de 51 000 € au profit du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) dans le cadre de son programme d'actions annuel pour l'année 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et le GRAIE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Le montant** à payer sera imputé, sur les crédits à inscrire au budget annexe de l'assainissement - exercice 2014 - compte 674 3 - opération n° 2P19O2183.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.